



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Russie

Question écrite n° 118714

Texte de la question

Mme Danielle Bousquet attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, sur le décès en détention provisoire, à Moscou, d'un avocat que l'on aurait torturé et laissé mourir délibérément pour avoir refusé de fournir un faux témoignage contre son employeur. En effet, s'ils étaient avérés, ces faits constitueraient manifestement une grave violation des droits de l'Homme. Elle lui demande donc de lui indiquer quelles mesures le Gouvernement envisage de prendre pour s'assurer que les personnes responsables du décès de cet avocat répondent de leur acte et s'il a engagé un dialogue avec les autorités russes sur cette question.

Texte de la réponse

La France suit avec une très grande attention l'enquête en cours, diligentée par les autorités russes, pour éclaircir les circonstances du décès, le 16 novembre 2009, de M. Sergueï Magnitski. À ce stade, cette enquête a permis de déterminer les responsabilités du personnel soignant de l'administration pénitentiaire. Le Conseil pour les droits de l'Homme et le développement de la société civile auprès du Président de Russie a par ailleurs publié le 6 juillet 2011 un rapport qui évoque la responsabilité d'un cercle plus large de personnes. Ces graves affirmations méritent de faire l'objet d'une enquête sérieuse et approfondie. La France soutient tous les efforts pour faire en sorte que l'enquête en cours fasse toute la lumière sur les circonstances de cette affaire et permette d'identifier l'ensemble des responsables. Le Parlement européen a adopté le 16 décembre 2010 une résolution demandant que le Conseil européen accorde une attention toute particulière à cette affaire et envisage des mesures supplémentaires, telles que des mesures restrictives visant les responsables impliqués. À la lumière des évolutions de l'enquête et dans ce cadre, la France et ses partenaires de l'Union européenne aviseront des initiatives qui pourraient être prises afin que toute la lumière soit faite sur les circonstances de la mort de M. Magnitski et que les responsabilités soient établies.

Données clés

Auteur : [Mme Danielle Bousquet](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118714

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 septembre 2011, page 10186

Réponse publiée le : 6 décembre 2011, page 12784